

guid in

on fait connaissance?

BUSINESS PLAN

PRÊT D'HONNEUR
À TAUX 0

ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ

ACCUEIL
POUR TOUS

PARRAINAGE
& NETWORKING



Initiative

pays de
saint omer

Le réseau, quésako ?



Le réseau Initiative France est le 1er réseau associatif d'accompagnement et de financement à la création / reprise / développement d'entreprise, présidé depuis 2020 par Guillaume Pépy.

1985

Création du réseau Initiative

210

Plateformes sur toute la France, dont Initiative Pays de Saint-Omer

LES 5 VALEURS DE NOTRE PROMESSE



Accueil professionnel,
gratuit et bienveillant pour
tout entrepreneur



Finalisation du
business plan



Prêt d'honneur à taux 0%
sans garantie



Suivi personnalisé
pour favoriser la
pérennité de l'entreprise



Parrainage
et mise en réseau

INITIATIVE FRANCE EN 2020 :



15 042
entreprises
soutenues



40 500
emplois créés ou
sauvegardés



177 M€
de prêts
d'honneur
engagés



93%
de taux de pérennité à 3 ans
des entreprises soutenues

« Initiative Pays de Saint-Omer », c'est qui ?

Créée en 2002, Initiative Pays de Saint-Omer apporte gratuitement son soutien aux porteurs de projet de création, reprise, développement d'entreprise.



L'association est présidée depuis 2009 par Thierry DETEVE, Expert-comptable et Commissaire aux comptes

Nous intervenons sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres soit **89** communes.

Aidés par un collectif de **50** experts bénévoles : cadres ou chefs d'entreprise, permettant à nos futurs entrepreneurs de rencontrer et d'échanger avec un collectif de banquiers, d'experts-comptables, d'assureurs...

Merci à eux pour leur engagement !

INITIATIVE PAYS DE SAINT-OMER EN 2021 :



61

entreprises
soutenues



153

emplois créés
ou sauvegardés



719 K€

de prêts
d'honneur
engagés



4,6 M€

de prêts bancaires
associés

Un prêt d'honneur ???



PRÊT PERSONNEL

- Pour tout entrepreneur qui créé, reprend ou développe une entreprise
- De 3 000€ à 25 000€ (8000€ en moyenne)



TAUX 0% ET SANS GARANTIE

- Durée de remboursement : de 24 à 60 mois
- Différé possible de 1 à 6 mois
- Pour renforcer les apports personnels



BÉNÉFICES SUPPLÉMENTAIRES

- Labellisation du projet par l'expertise de la plateforme et la validation du comité d'agrément
- Effet levier facilitant l'obtention d'un financement bancaire complémentaire



i

ATTENTION : Les prêt d'honneur font l'objet d'une garantie BPI FRANCE

Comment faire ?



- ✓ **Vous avez un projet ?**
création, reprise ou développement d'entreprise
- ✓ **Votre entreprise sera implantée sur notre territoire.**

**Vous pouvez bénéficier de l'accompagnement
et du financement d'Initiative Pays de Saint-Omer**

PROCÉDURE À SUIVRE :

1

Contactez

Initiative Pays de Saint-Omer
03.28.52.90.32

2

RDV avec un chargé de mission pour

- Analyser et compléter votre dossier
- Vous accompagner dans votre demande et recherche de financement

3

Passage en comité d'agrément

- Instance décisionnaire composée d'experts de l'entrepreneuriat
 - Vous présentez votre projet pendant 15 minutes
 - Temps d'échange avec les membres
- => regard objectif et conseils bienveillants sur votre projet.

4

Décision d'accord de financement dans un délais de 48h.

5

En cas d'accord : signature du contrat de prêt et déblocage des fonds.

i

Pour info, les comités d'agrément ont lieu 2 fois par mois

En fonction de votre projet, plusieurs types de prêts d'honneur existent et peuvent parfois se cumuler.



PRÊT D'HONNEUR CRÉATION

- Jusqu'à 35 000€
- Entreprise de moins de 3 ans



PRÊT D'HONNEUR REPRISE

- Jusqu'à 40 000€
- Avec maintien des emplois existants.



PRÊT D'HONNEUR CROISSANCE

- Jusqu'à 40 000€
- Entreprise qui souhaite développer ou diversifier son activité
- Création de 3 emplois



PRÊT D'HONNEUR AGRICOLE

- Jusqu'à 50 000€
- Limité à 20% du montant total de l'investissement au démarrage



PRÊT D'HONNEUR JEUNE

- 7 500 € en moyenne
- Être âgé de moins de 30 ans
- En complément d'un prêt d'honneur création ou reprise

D'autres prêts d'honneur soutenus financièrement par BPI France, inclus dans les montants présentés, peuvent vous être proposés en fonction de votre projet.

Et pour trouver une banque ?

Pour vous faciliter cette démarche, Initiative Hauts-de-France a créé et développé *jetrouvemabanque.com* pour vous permettre de trouver en quelques clics, votre partenaire bancaire.



AVANTAGES

- **Outil simple et gratuit** pour trouver le prêt bancaire adapté à vos besoins.
- **Fini les photocopies** en plusieurs exemplaires.
- Votre **dossier est mis en ligne** et les banques y accèdent rapidement pour étudier votre demande.
- **Initiative Pays de Saint-Omer** suit votre dossier jusqu'à sa finalisation.



COMMENT FAIRE ?

- **Inscription gratuite** sur le site *jetrouvemabanque.com*.
- L'équipe d'Initiative Pays de Saint-Omer est informée de votre demande et **met en ligne votre dossier** avec toutes les pièces nécessaires.
- Une fois validé, **les partenaires bancaires reçoivent votre demande** et vous contactent rapidement pour convenir d'un rendez-vous.

Et après ?

Vous avez obtenu un prêt d'honneur au sein d'Initiative Pays de Saint-Omer et vous avez créé ou repris une entreprise. Félicitations !

Après ces grandes étapes, vous n'êtes pas seul ! Plusieurs actions de suivi :



LES TABLEAUX DE BORD

Pour suivre avec vous l'évolution chiffrée de votre entreprise

Tous les mois, vous nous transmettez un tableau de bord de l'activité de votre entreprise et chaque année, votre bilan et votre compte de résultat.



LES VISITES EN ENTREPRISE

Pour faire le point sur votre activité et répondre à vos éventuelles questions

Les visites en entreprises sont effectuées par un chargé de mission suivi.



LES CLUBS CRÉATEURS

Pour échanger entre créateurs, partager et développer son réseau

Chaque trimestre, vous serez invité aux clubs créateurs organisés par Initiative Pays de Saint-Omer réunis autour d'une thématique définie.



LE PARRAINAGE

Pour avoir le soutien et les conseils d'un expert de l'entrepreneuriat

Si vous le souhaitez, vous pouvez être parrainé par un expert bénévole. Il est là pour répondre à vos questions, vous apporter son soutien et vous aider à mieux appréhender la gestion de votre entreprise.

Pour faire tout ça, vous n'êtes pas seuls ?

Nous avons des partenaires et des financeurs
qui nous permettent de poursuivre nos actions.
Merci à eux !



Si je veux vous aider, je peux ?

Pour nous aider à faire connaître nos services auprès d'autres porteurs de projets et entrepreneurs, ou par envie de vous engager à nos côtés, vous pouvez nous aider et nous soutenir de différentes manières :

Abonnez-vous
et n'hésitez pas à interagir sur les pages de nos réseaux sociaux !



@initiativePaysdeSaintOmer



@Initiative Pays de Saint Omer



Suivez les comptes de notre coordination régionale :
[@initiativehautsdefrance](#)



Laissez-nous un avis sur Google ou Facebook



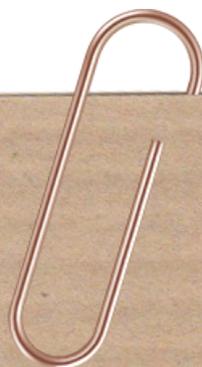
Faites un don pour soutenir l'action d'Initiative Pays de Saint-Omer (déductible des impôts)



Devenez bénévole au sein de notre équipe pour vous engager auprès des futurs entrepreneurs de votre territoire



Notes



Pour vous contacter, je fais comment ?



Stéphanie BERTRAND

Directrice

s.bertrand@initiative-paysdesaintomer.fr



Florine ROGEZ

Chargée de mission

f.rogez@initiative-paysdesaintomer.fr



Fanny CORNILLE

Assistante

contact@initiative-paysdesaintomer.fr

INITIATIVE PAYS DE SAINT-OMER



03 28 52 90 32



contact
@initiative-paysdesaintomer.fr



Maison du Développement
Economique
16 Place Victor Hugo
Saint-Omer



www.initiative-
paysdesaintomer.fr